



Présents – Formation

# COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)

## Actualisation tous niveaux

**Coordonnateurs en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 1, 2 et 3 (conception et/ou réalisation) souhaitant actualiser leur attestation de compétence.**

### Public visé

Coordonnateurs en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 1, 2 et 3 (conception et/ou réalisation) souhaitant actualiser leur attestation de compétence.

### Pré requis

Être titulaire d'une attestation de compétence CSPS.

Le candidat adresse à Présents un dossier de candidature à la formation d'actualisation de CSPS comprenant :

- ✓ Le dossier d'inscription complété, son (ses) attestation(s) de compétence initiale, d'extension de phase, changement de niveau et d'actualisation ;
- ✓ Le dossier technique constitué en fonction du niveau de compétence (1, 2 ou 3) et de la phase d'activité (conception et/ou réalisation) pour lesquels il effectue le stage d'actualisation, comprenant :
  - un DIUO ;
  - un PGC pour niveaux 1 et 2 ou un PGC simplifié pour niveau 3 ;
  - le Registre Journal renseigné d'une opération ;

Les documents fournis, **préalablement rendus anonymes par le stagiaire**, seront utilisés pendant la formation. Ils peuvent être fournis sous format papier ou sous format électronique (Word ou PDF).

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Bénéficier des retours d'expériences et faire un bilan de la mission de coordination SPS : Identifier et définir les axes d'amélioration.
- ✓ Prendre connaissance des évolutions du cadre législatif et réglementaire ainsi que des techniques.
- ✓ Détecter en phase de conception et d'élaboration de l'ouvrage les situations à risques, repérer les risques particuliers et préconiser les mesures de prévention adaptées.
- ✓ Améliorer sa maîtrise des outils de la coordination.

A l'issue de la formation, le stagiaire a actualisé les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettent :

- ✓ De disposer des compétences pour exercer la fonction de coordonnateur SPS ;
- ✓ D'intégrer dans sa pratique les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs ;
- ✓ De mieux prendre en compte les évolutions du domaine de la construction ;
- ✓ D'échanger autour de ses pratiques professionnelles à partir de l'analyse des missions qu'il a effectuées pour en retirer des axes d'amélioration.

### Moyens pédagogiques et techniques

#### Méthodes pédagogiques

- ✓ Exposés
- ✓ Discussions
- ✓ Etude de cas/application pratique sur dossiers
- ✓ Travaux individuels et/ou en groupe
- ✓ Retours d'expérience

#### Moyens d'encadrement

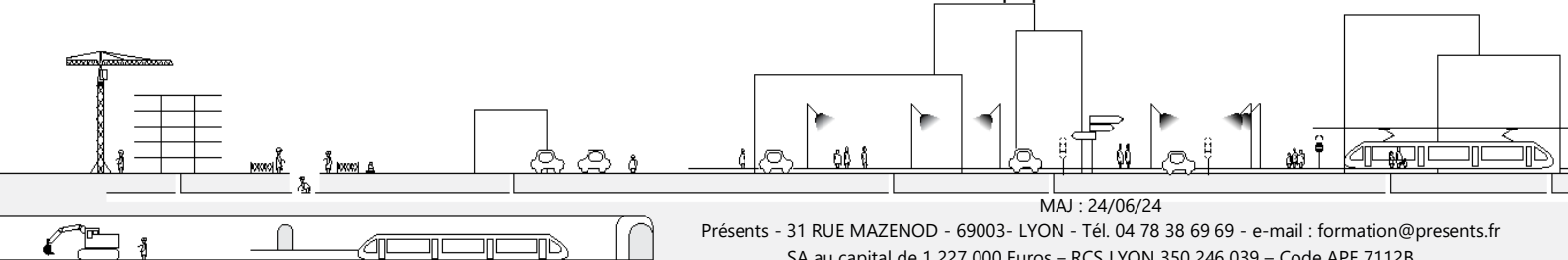
Formateur CSPS qualifié suivant le dispositif OPPBTP imposé et disposant d'une expérience professionnelle importante de la mission de coordination SPS niveau 1 en conception et réalisation par leur contact avec la réalité du terrain et des chantiers.

#### Documents stagiaires

Textes réglementaires relatifs à la Coordination SPS.

#### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.



MAJ : 24/06/24

# COORDONNATEUR EN MATIERE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS)

## Actualisation tous niveaux

### Evaluation des acquis

L'évaluation des compétences actualisées des stagiaires porte sur l'ensemble des obligations et contenus définis aux points de l'annexe II du 26/12/2012. Le dispositif d'évaluation et le niveau d'exigence requis sont proportionnés au niveau de compétence (1, 2 ou 3) et à la phase d'activité (conception et/ou réalisation) pour lesquels le stagiaire est inscrit. Il n'est pas possible de réaliser une validation partielle grâce à des blocs de compétences.

#### Conditions

- ✓ En continu dans le cadre de travaux en sous-groupes guidés par le formateur.
- ✓ Sous forme de QCM le dernier jour de la formation.

#### Documents sanctionnant la réussite

Attestation de compétence de Coordonnateur SPS, délivrée conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012

### Programme

- ✓ Intégrer dans sa pratique les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs
- ✓ Prendre en compte les évolutions du domaine de la construction
- ✓ Pratiques professionnelles – retour d'expérience des stagiaires

### Le + Présents

Présents est un acteur historique de la coordination SPS, tant au niveau opérationnel (exécution de missions SPS) qu'au niveau formation. Nous formons et actualisons des Coordonnateurs SPS depuis la parution de la loi régissant la coordination.

Tous nos intervenants sont eux-mêmes Coordonnateurs SPS, les formations que nous dispensons présentent ainsi l'avantage de toujours être adaptées « au terrain ».

Notre offre de formation ne se limite pas au cadre législatif et réglementaire nous accompagnons les apprenants avec un côté pragmatique pour les rendre à l'aise face aux situations qu'ils seront amenés à rencontrer sur les chantiers et ainsi être parfaitement intégrés aux équipes de direction des projets.

### Condition de réalisation

**Durée** : 35 heures – 5 jours

**Effectif** : de 6 à 12 personnes

**Délais d'accès** : Selon calendrier de formation, inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date du début de la formation

**Type** : formation présentielle

**Délais d'accès** : réponses sous 5 jours ouvrés

### Tarifs

Retrouvez les informations concernant nos tarifs dans le dossier d'inscription disponible sur notre site internet.

### Indicateurs de résultats

**Taux de satisfaction** : 98% en 2024

**Taux de réussite** : 100% de réussite

### Contactez-nous !

**Régis THUET**

Directeur technique

Tél : 06 07 18 20 81

**Vanessa DARDONVILLE**

Assistante

Tél : 01 60 95 13 14

### Modalités d'accessibilité

Nous sommes sensibles à la question du handicap et nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Merci de contacter notre référent à [k.nallet@presents.fr](mailto:k.nallet@presents.fr)

